

Les relations école - famille

Dans le n°5 de novembre 2001 du journal « L'Éducation prioritaire », où nous traitons déjà des relations école - famille, Monsieur Jean-Charles Ringard, inspecteur d'académie, écrivait : « (...) *Les expériences ont toutes pour objectif de témoigner d'une évolution, celle de la participation des parents à la vie de l'école, au partenariat éducatif parents enseignants. La reconnaissance progressive d'un processus de co-éducation, dans le respect des compétences de chacun, exprime sans nul doute que le face à face souvent constaté devienne un coude à coude ardemment souhaité et ceci pour un principal bénéficiaire : l'enfant.* »

Un bref historique :

Depuis l'école de la III^{ème} République, la relation entre l'école et les familles a évolué au travers de l'Histoire .

Au début, l'école bénéficie d'une large confiance de la part des familles. Elles valident les mesures prises pour les enfants et ne sont pas consultées sur les choix opérés par l'école. Au contraire, l'Institution doit lutter contre quelques parents réticents pour que leurs enfants poursuivent leurs études.



A partir des années 1950, la forte poussée démographique de l'après-guerre, « le baby-boom », incite les parents à donner à leurs enfants une éducation plus ambitieuse permettant une meilleure ascension sociale. L'obligation scolaire est ainsi prolongée jusqu'à seize ans : on parle de « l'explosion scolaire ».

Mais c'est la « massification » des collèges, ensuite « la massification » des lycées, enfin, la loi d'orientation de 1989, réaffirmant les parents d'élèves comme membres à part entière de la communauté éducative en leur permettant d'être représentés aux différentes instances institutionnelles, qui ont largement modifié les rapports entre les familles et l'école.

Ces dernières années, l'Éducation nationale a mis en place une succession de dispositifs divers organisant la participation des parents à la vie de l'école d'un bout à l'autre de l'année, de façon individuelle, collective ou représentative : de l'accueil des parents pour la rentrée, à la semaine des parents, aux réunions parents professeurs, aux journées portes ouvertes, au carrefour des métiers, aux remises des bulletins en mains propres, etc. ... La co-éducation est visée.

Les établissements scolaires ont fait preuve d'imagination et ce sont quelques expériences que nous allons vous relater.

(voir dossier « Parents-Ecole » sur le site :
<http://www.cndp.fr/zeprep/dossier>)

Huit REP, un projet

Ville de Saint-Denis

La ville de Saint-Denis présente la particularité, liée à son importance démographique, de comporter huit REP (réseaux d'éducation prioritaire). Il est donc apparu rapidement indispensable de structurer les actions menées sur l'ensemble de la commune autour d'un axe essentiel.

Dans le cadre de la Politique de la Ville et du Contrat de Ville, l'axe retenu est la **parentalité**. Chacun des REP mène ses actions spécifiques, une dynamique d'ensemble étant portée par un comité comprenant les responsables des huit réseaux, et animé tour à tour par chacun des principaux de collège et IEN (inspection de l'Éducation nationale) de la ville. Le référent ville, M. J-M. Muller et l'un des coordonnateurs REP, M. H. Brisset, assurent la mutualisation des actions.

En Juin 2004, quatre actions sont mises en place :

- La réalisation d'une « **Pochette Information** » destinée aux familles . C'est un document comprenant la présentation de la vie en milieu scolaire et des données spécifiques à chaque REP
- La création d'un **site Internet** informatif pour saisir le fonctionnement de l'école, de l'administration, répondre aux attendus pédagogiques en matière de savoirs et de compétences.
- La création de **points rencontres** parents enseignants autour de thèmes : travail à la maison, rythme de l'enfant, ...
- La mise en place d'une **formation à la relation aux familles** pour les enseignants 1^{er} et second degrés en poste à Saint-Denis.

Au-delà de ces quatre actions fédératrices à l'échelle de la ville, les **REP lancent ou pérennisent des actions plus ponctuelles et locales** qui appartiennent au même axe, cela selon diverses modalités.

Ainsi les **REP Fabien, Iqbal Masih, De Geyter, Elsa Triolet**, mettent en place des projets qui tous font de l'accueil des parents, dans le cadre des actions menées en Éducation Prioritaire, le centre de leur démarche,

- tantôt en conviant les parents des élèves de cycle 3 à des visites découverte du collège (Fabien),
- tantôt en invitant les familles à participer directement aux ATP – ateliers de travail personnalisé (Iqbal Masih), ou encore,
- en les intégrant à l'évaluation des problèmes d'alphabétisation (REP E. Triolet).

- Le REP De Geyter propose la définition d'une charte des parents d'élèves en plusieurs langues.

les autres secteurs de la ville se construisent des actions plus ponctuelles et ciblées comme : les **Mardi de La Courtille**, sessions régulières de réflexion destinées à la formation des enseignants et ouvertes aux familles du quartier.

Le même REP pérennise ses semaines culturelles à thème où l'apport artistique et les contenus apportés par les élèves et leurs parents sont traités pédagogiquement par les professeurs.

Le **REP Barbusse** reconduit son projet d'ateliers multimédia des écoliers et collégiens qui incluent une participation des familles dans les écoles .

ANNIVERSAIRE

Ce journal a eu quatre ans en novembre dernier. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer à l'édition de ce journal depuis ces quatre années. C'est de cette façon que nous continuerons à mutualiser les expériences de terrain et à vous les faire connaître.

Si vous souhaitez vous aussi participer, faites nous connaître vos actions et sachez que notre prochain numéro portera sur :

«les partenariats au service des apprentissages»

Contactez-nous !

Tél. : 01 49 92 17 27 - Courriel : cora.houy@ac-creteil.fr

le **REP Garcia Lorca** propose d'associer étroitement les parents à des actions liées à un projet Santé, Bien-être et apprentissages langagiers dont le contenu est proche de l'éducation à la citoyenneté. Le **REP Jean Lurçat** sur l'accès à la culture associe les familles aux actions de découverte des structures culturelles de la ville.

Cet axe «parentalité» prend place dans une ville marquée par les problèmes typiques des banlieues qui ont été l'objet d'une forte paupérisation, de problèmes sociaux récurrents, d'une forte immigration qui a engendré une importante multi culturalité et de gros problèmes d'hétérogénéité dans les classes.

H. Brisset

La

« salle des parents »

Collège Jacques Prévert à Noisy le Grand

Au cours de l'année 2002-2003, la direction du collège et l'assistante sociale d'une part, l'équipe de prévention spécialisée ADSEA (association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) travaillant auprès des jeunes du quartier d'autre part, ont mené une réflexion autour de deux préoccupations communes :

- comment apporter un soutien aux parents dont on constate si souvent la solitude et le désarroi dans l'éducation au sein de la famille et dans le suivi de la scolarité ?
- comment améliorer la communication, la compréhension mutuelle entre l'école et les parents ?

La « **salle des parents** », qui désigne à la fois les temps de rencontre et la pièce mise à la disposition de ce projet par le collège, dès son démarrage en octobre 2003, marque la volonté d'avancer sur ces questions, en offrant aux parents la possibilité de se rencontrer, entre eux, dans un cadre chaleureux, de se soutenir et de réfléchir. Elle constitue un outil supplémentaire à tout ce que le collège mettait déjà en place pour accueillir les parents.

Le projet a été approuvé à titre expérimental par le conseil d'administration et, pour l'année 2004/2005, il a fait l'objet d'une subvention au titre de la politique de la ville.

Les rencontres programmées une fois par mois de 18h.30 à 20h. rassemblent en moyenne une douzaine de parents, pas toujours les mêmes, autour de thèmes qu'ils ont choisis et qui touchent à l'éducation des enfants et aux relations avec le collège. Elles sont co-animées par l'assistante sociale du collège et par un ou deux éducateurs de l'ADSEA. Le rôle des animateurs est essentiellement d'accueillir les parents et d'être garants des règles du groupe rappelées chaque fois : respect de la parole de chacun, pas de règlement individuel de problèmes ou de conflits.

Au programme cette année :

- « l'entrée au collège : comment les parents la vivent-ils ? »
- « comment aider l'enfant dans sa scolarité ? »
- « l'adolescent et le rapport à la loi »
- « les jeunes et la consommation »
- « l'orientation : comment aider son enfant à faire des choix ? »
- « l'évaluation, les notes : qu'en pensent les parents ? »
- « les sectes : comment protéger les enfants ? »
- « comment parler de la sexualité avec les ados ? »

Bien que la « salle des parents » soit ouverte à toute personne du collège souhaitant y participer, la présence des enseignants y a été jusqu'à présent discrète, ce qui, dans un premier temps, a permis que les parents s'approprient cet espace de parole.

En revanche, chaque mois, ce sont les enseignants qui distribuent aux élèves les invitations à destination des parents ; ils ont accès aux restitutions écrites et utilisent la salle des parents pour accueillir ceux-ci individuellement.

En 2003/2004, la principale adjointe a participé régulièrement aux rencontres. Depuis la fin de l'an dernier, un enseignant intéressé par la démarche et par le fait de rencontrer les parents dans un cadre inhabituel, convivial, de partage d'expériences et de réflexions, participe régulièrement.

Après un an de fonctionnement, les parents qui ont participé ont pu exprimer le bien-être qu'ils en retirent pour eux-mêmes : pouvoir partager ainsi, librement et sans crainte de jugements, pouvoir exprimer leurs angoisses et partager leurs expériences, difficiles ou non, de parents, et trouver de la réassurance à travers le témoignage des autres parents ou les apports de professionnels.

Dans une prochaine étape, la « **salle des parents** » vise à devenir aussi, un lieu de dialogue et de réflexion commune entre parents et enseignants, autour de l'éducation des enfants et sur les représentations respectives que chacun a de l'autre.

B. Bureau, assistante sociale.

Donner une image positive du collège

Collège Jaurès à Villepinte

Comment construire dans l'esprit des familles une image positive du collège Jaurès de Villepinte, dans lequel doivent être scolarisés leurs enfants en sixième ?

Un sévère constat à la **rentrée 2001 : le taux d'évitement du collège Jaurès s'élève à 40% à l'entrée en 6e** pour les familles scolarisant leurs enfants dans deux écoles de secteur (écoles non ZEP). A partir de cet état de fait significatif, la direction du collège veut réagir et construit en équipe pluri-professionnelle **une stratégie de reconquête du public scolaire.**

Un calendrier des différentes étapes du projet est établi :

En novembre : un courrier est adressé aux directeurs d'écoles demandant aux élèves de CM2 de chaque école de bien vouloir rédiger un texte libre, anonyme répondant à la question : « **Comment t'imagines-tu le collège ?** ». Les enseignants s'investissent positivement dans cette initiative et la plupart des élèves « jouent le jeu ».

Toutes les productions des élèves sont ensuite analysées. De ces écrits sont dégagés les mots clés récurrents, illustrations des représentations du collège, construites par les élèves. Nous classons par thème ces récurrences, de l'ordre :

- **de l'ambiance du collège** : lieu d'inquiétudes en terme de violence réelle ou fantasmée et les rapports entre élèves (agression, drogue, racket, port d'armes,...). La question des rapports avec les professeurs est posée (sévérité, sanctions, respect mutuel).
- **du personnel** : connaissance restreinte de celui-ci, hormis celles : du principal, des professeurs, des infirmières, du médecin.
- **de la structure de l'établissement** : l'état du collège, sa taille, la cour, les salles de classes, la cantine, les murs, les casiers, les toilettes..
- **du savoir au collège** : je vais apprendre, comprendre, travailler, étudier, lire, écrire, avoir accès à beaucoup de matières avec l'inquiétude par rapport au travail exigé.
- **des missions de l'école** : le collège me permettra d'obtenir des diplômes, de préparer mon avenir, d'accéder à un métier, de devenir adulte et pouvoir, de ce fait, aider les enfants.
- **de mon statut d'élève au collège** : je dois être présent, en possession du matériel pour travailler, avoir de bons rapports avec le professeur.
- **de la dimension citoyenne au collège** : je vais apprendre à vivre ensemble et je souhaite que cela se fasse dans un climat paisible, que le respect soit de mise.
- **du droit des enfants** : j'ai conscience en France d'avoir des droits, la chance d'être scolarisé, d'avoir droit à l'éducation.

En décembre : dans le cadre d'un groupe « **paroles parents** », parents et élèves sont conviés en soirée à échanger avec la principale adjointe, le coordonnateur REP, le CPE chargé des 6^e. Les personnels du collège sont informés et invités. Des transparents qui reprennent les thèmes évoqués, constituent le support, point de départ des discussions.

C'est l'occasion de faire un panorama de toute la vie de l'établissement et d'**ébaucher un travail de déconstruction des représentations du collège**. Les questions fusent et nous pouvons rétablir objectivement des vérités sur le contexte futur d'un élève de sixième.

En février : réunion d'information pour les familles dans chaque école élémentaire du secteur du collège Jaurès.

En mai : accueil des élèves de CM2 une journée au collège (une classe par jour). Les élèves sont répartis dans toutes les classes de sixième.

Parallèlement, une équipe pluri-professionnelle: principal, CPE, professeurs principaux, documentaliste, coordonnateur REP se déplace dans chaque classe de CM2 pour informer et répondre aux questions des élèves et des professeurs des écoles.

A cette occasion est distribué un outil à l'intention des familles : « **le**

petit guide pour vous aider à préparer la rentrée de votre enfant au collège Jaurès de Villepinte ».

En juin : réunion d'informations des parents au collège avec visite des locaux

En septembre, rentrée des 6^e : accueil des élèves le matin, suivi d'une réunion avec les familles. De 15h-16h : accueil des familles dans la classe.

Les élèves de 6^e sont tous invités au restaurant scolaire le jour de la rentrée.

Ce dispositif, programmé dans le temps, composé d'entrées différentes, censé toucher le maximum d'acteurs, tendu vers une cohérence d'objectifs, a porté ses fruits : **en quatre ans les évitements du collège Jaurès à l'entrée en 6e sont devenus très faibles.** Sans en tirer de conclusion hâtive, la modestie étant de règle dans ce genre d'opération, **nous pensons cependant avoir contribué à la valorisation justifiée d'un collège d'éducation prioritaire.**

En guise de conclusion, voici une déclinaison d'objectifs traitant de la relation école - famille émanant d'un spécialiste de la question : **Comment changer de regard envers les familles ?**

- de la dénonciation à la connaissance
- de la connaissance à la compréhension
- de la compréhension à la reconnaissance des attentes
- de la reconnaissance des attentes à la reconnaissance des droits
- de la reconnaissance des droits à la reconnaissance des personnes par la rencontre
- de la reconnaissance des personnes par la rencontre au partenariat et à l'alliance.

G. Vanryssel, coordonnateur REP Villepinte/Tremblay en France.

Le livret de bord

(document visible sur le site du CAREP)

REP Mandela au Blanc-Mesnil

Depuis le mois de novembre 2004 et jusqu'à fin juin 2005, ce nouvel outil à l'usage des parents, élèves, animateurs et enseignants est expérimenté dans les quatre écoles élémentaires **du REP Mandela.**

A l'origine, la démarche voit le jour dans le **diagnostic** du premier contrat de réussite rédigé en 1999 qui pointe :

- le manque de lisibilité de l'action de l'école envers les parents,
- le manque de liaison au sein de la communauté éducative générant incompréhension et conflits,
- les leçons trop souvent non apprises.

Le projet du REP Mandela retient comme **axe prioritaire : la relation école - parents.** Une commission, composée des personnels Éducation nationale, premier et second degré, des services enseignement et enfance de la ville et de la directrice du centre social des Tilleuls, a réfléchi aux possibilités **d'amélioration de la communication.**

Plusieurs solutions ont été envisagées, notamment la réalisation d'un film documentaire construit à partir de questions-réponses sur l'école. Ce projet financé par la CAF ne verra jamais le jour (départ des acteurs du quartier).

En 2003/2004, l'action est reconsidérée dans la forme. Une commission pluri institutionnelle, composée des responsables des services enseignement et enfance sur la ville, de l'IEN, de trois directeurs d'école, de la coordinatrice de REP **conçoit un livret.**

Ce livret a pour but de remplacer les traditionnels cahiers de correspondance et de texte pour contribuer à une meilleure lisibilité des actions se déroulant sur les différents temps scolaires et périscolaires. La volonté d'améliorer le suivi par les familles et de favoriser l'échange d'informations entre parents, équipes éducatives et enfants est affichée.

Les différentes rubriques retenues se répartissent comme suit :

I- Informations concernant le temps scolaire :

- identité de l'élève,
- organigramme de l'équipe éducative,
- organisation de la scolarité en France,
- les missions de l'école,
- attribution des différents conseils (école, maître, cycle),
- vacances et samedis vaqués,
- emploi du temps,
- calendrier de l'année,
- règlement intérieur,
- grands axes du projet d'école,
- glossaire.

II- Informations concernant le temps périscolaire :

- rôle du secteur éducation en mairie,
- fonctionnement des activités périscolaires,
- emploi du temps périscolaire,
- restauration,
- menus mois par mois,

III- Correspondance

Vous trouverez d'autres actions sur cette thématique au :

CAREP⁽¹⁾ de Créteil

(1) Centre académique de ressources sur l'éducation prioritaire

Adresse du site : <http://www.ac-creteil.fr/zeprep>

- IV- Téléphones utiles.
- V - Carnet d'adresses de l'élève.
- VI- Agenda (consacré aux leçons).

La réalisation de l'outil a nécessité de nombreux échanges favorisant une meilleure mise en cohérence des fonctionnements respectifs.

Ce livret de bord expérimental est perfectible, le bilan de fin d'année permettra d'en améliorer l'efficacité et la portée.

D'ores et déjà, les écoles élémentaires non directement concernées par l'expérimentation ont manifesté leur souhait de pouvoir utiliser cet outil. La démarche à conduire dans le cadre du Contrat de Ville pourrait envisager, après évaluation et ajustements, l'extension de l'initiative à l'ensemble des écoles élémentaires pour la rentrée 2005

A. Lautard, directrice d'école, B. Vandamme, inspecteur de l'Éducation nationale.

« S'informer pour comprendre, comprendre pour s'informer »

École maternelle Langevin à Bobigny

Samedi 7 février 2004, les parents élus ont organisé avec l'aide de l'équipe enseignante, d'animation du centre de loisirs et le personnel communal, une réunion en direction de tous les parents de l'école. Cette réunion avait comme objectif de « **s'informer pour comprendre et comprendre pour s'informer** ».

Plus de 20 familles de toutes origines étaient présentes.

Quelques enseignants s'occupaient des enfants qui accompagnaient les parents dans une classe.

Une exposition était installée. Nous pouvions y lire des informations sur :

- le projet d'école,
- les projets de classes,
- le centre de loisirs et les centres de vacances,
- les structures d'aide à la santé, d'aide juridique et administrative du quartier,
- les structures sportives et culturelles de la ville.

Trois interprètes du « inter service migrants* » étaient présents (tamoul, singalais, mandarin, turc, kurde). Les parents ont ainsi pu, par petits groupes, visiter l'exposition.

Par la suite, l'ensemble des participants s'est réuni afin que l'équipe enseignante puisse répondre aux autres questions des parents.


Des gâteaux et boissons apportés par les familles ont été dégustés à la fin de la matinée.

Vu le succès de cette action, il est prévu de la reconduire cette année.

S. BACH, coordonnatrice de REP

(*inter service migrants : T° 01 53 26 52 52)

QUELQUES NOUVEAUTES



2 nouveaux hors séries de la revue DIVERSITE

DICTIONNAIRE DE L'ÉDUCATION : il propose un lexique indispensable à qui veut pouvoir décrypter à tout moment le système éducatif français.

GUIDE DE L'ÉDUCATION : il explicite le fonctionnement du système éducatif au sens large, en incluant une partie trop invisible et pourtant majeure de l'éducation dans notre pays : celle qui concerne la commune et les territoires.

Auteur : Francis Oudot, président de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes de France (ANDEV)

Comité de rédaction :

Directeur de publication : Jean Charles RINGARD, inspecteur d'académie 93.

Directeur de rédaction : Philippe Salvy, directeur CDDP 93.

Rédactrice en chef : Cora Houy, CDDP 93.

Comité de rédaction : F.Langrade, IEN (IA 93), **P.Gérard** (IA93) **F.Tourigny** (CRDP-CAREP), **V.Volf** (CDRP-CAREP), **M. Monteil**, (CDDP 93), **G.Bécret** (IEN), **B.Vandamme** (IEN), **J.M. Muller** (principal de collège), **M. Morgenstern-Lee** (coordonnatrice REP), **S.Steiner** (coordonnatrice REP), **E.Robin** (coordonnatrice REP), **A.Sahuc** (coordonnatrice REP), **C.Joubert** (coordonnatrice REP), **G. Feret** (principal de collège), **P.Temim** (directeur d'école), **A.Seksig**, (IEN), **G.Vanryssel**, (coordonnateur de REP), **R.Dang** (membre honoraire).

Traitement PAO : **C. Houy**, CDDP 93.

Tirage offset : **P. Duval**, CDDP 93

Tirage effectué au Centre départemental de documentation pédagogique de la Seine-Saint-Denis, 48-50 rue Anizan Cavillon, 93350 Le Bourget. **tél. : 01 49 92 17 17, fax : 01 49 92 17 15.**

E-mail : cora.houy@ac-creteil.fr